

# ALPESCAS

Alianza Latinoamericana para la Pesca Sustentable

## DÉCLARATION

L'Alliance latino-américaine pour la pêche durable et la sécurité alimentaire (ALPESCAS), composée d'associations latino-américaines de l'industrie de la pêche, réitère son engagement en faveur de la conservation et de l'utilisation responsable des ressources marines et, dans cette optique, promeut des actions concrètes pour assurer la durabilité de la pêche et la sécurité alimentaire dans la région.

Dans ce cadre, on constate avec inquiétude que les captures de requins bleus (*Prionace glauca*) dans les pêcheries à la palangre ont toujours été sous-estimées, étant considérées comme des prises accessoires ou alternatives. Cependant, étant donné qu'ils coexistent dans le même environnement que les espèces cibles telles que le thon ou l'espadon, leurs captures ne devraient pas être ignorées. Cette approche a conduit à une gestion inadéquate de la pêche, qui menace à la fois la population de requins bleus et la durabilité d'autres espèces. Le fait que certains pays continuent à classer les requins bleus parmi les prises non ciblées ignore leur importance écologique et économique, alors que l'inscription controversée de l'espèce à l'annexe II de la CITES, qui n'a pas tenu compte de l'avis du groupe d'experts de la FAO, appelle à une gestion plus stricte et que le traitement actuel de l'espèce dans de nombreux pays est contraire aux normes internationales de conservation.

Cette dissonance compromet non seulement la santé des populations de requins bleus et d'autres espèces, mais représente également un danger pour l'intégrité des écosystèmes marins et va à l'encontre des principes de transparence de cette Commission.

ALPESCAS, en soulignant l'importance des pêcheries de requins, en particulier les requins bleus, vise à contribuer à un besoin urgent de gestion et à garantir des pêcheries plus durables au profit des générations actuelles et futures, et recommande à cet effet à la CICTA :

Adopter un accord qui reconnaisse le requin bleu comme une espèce cible et que sa gestion soit alignée sur les stratégies de conservation et d'utilisation durable :

- a) Stimuler la production des meilleures données scientifiques afin d'encourager la recherche et une meilleure gestion de ces pêcheries.
- b) Soutenir la cohérence politique qui renforce les politiques régionales et nationales.
- c) Sensibiliser les utilisateurs et la société à l'abondance naturelle, à l'importance et à la valeur de cette espèce en tant que ressource halieutique mondiale.

ALPESCAS demande à cette Commission d'assumer son rôle historique d'ORGP en matière de gestion

des ressources halieutiques transnationales de l'Atlantique, en cherchant à influencer l'équilibre des mesures proposées dans d'autres forums internationaux pour la gestion et la conservation des ressources océaniques et de l'économie bleue.